

Notre document d'orientation stratégique 2015 – 2017, adopté au congrès national, aborde la question de la réforme électorale. Il souligne entre autres que :

« La récente élection fédérale illustre la nécessité de réformer le système électoral du Canada. L'élection des députés à la majorité simple produit des gouvernements majoritaires artificiels. Lors de cette élection, un peu moins de 40 pour cent des électeurs ont voté pour le Parti libéral, mais ce parti a obtenu 55 pour cent des sièges à la Chambre des communes. Le NPD a obtenu 20 pour cent des votes, mais ne détient que 12 pour cent des sièges. Les libéraux ont pris l'engagement de réformer le processus électoral. Le SCFP et tous les Canadiens ont intérêt à s'assurer que nous aurons la forme de représentation proportionnelle la plus adéquate pour l'élection fédérale de 2019. »

En outre, le document d'orientation stratégique nous renvoie précisément à l'approche que nous privilégions à cet égard :

« Le SCFP entreprendra une évaluation des possibles réformes du système électoral et fera la promotion de la forme la plus représentative de représentation proportionnelle pour les élections de 2019. »

Cela étant, la résolution ci-jointe a été rédigée pour étude par le Conseil exécutif national.

**RÉSOLUTION DU CEN****OBJET : LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE**

LE SCFP NATIONAL DOIT :

- Appuyer le mode de représentation proportionnelle pour les élections fédérales au Canada;
- Appuyer un système de représentation proportionnelle mixte, pour favoriser une représentativité maximale du système électoral des Canadiens;
- Rejeter le scrutin universel, le scrutin préférentiel et les autres formes de vote unique transférable et faire comprendre aux membres et au public que ces systèmes ne sont pas véritablement proportionnels;
- Rédiger de la documentation que les organismes à charte pourront utiliser pour expliquer la représentation proportionnelle à leurs membres et les raisons pour lesquelles nous l'appuyons, en particulier la représentation proportionnelle mixte;
- Avec ses partenaires de la société civile, participer au débat sur la réforme démocratique au Canada.

PARCE QUE :

- En tant que plus grand syndicat au Canada, le SCFP doit intervenir dans le débat actuel sur la réforme électorale au pays;
- Les libéraux ont promis que les élections fédérales de 2015 seraient les dernières élections uninominales à un tour au Canada;
- Aux élections fédérales de 2011, les conservateurs ont formé un gouvernement majoritaire avec seulement 39,5 % des voix et, en 2015, les libéraux en ont fait autant avec 39,6 %;
- Partout dans le monde, des démocraties modernes ont pris conscience des faiblesses du système à un seul gagnant et se sont tournées vers un modèle plus efficace;
- Des démocraties comme la Bolivie, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ont adopté la représentation proportionnelle;
- En observant ces pays, on constate que les parlements élus par représentation proportionnelle sont généralement formés d'un plus grand nombre de femmes et de députés issus de milieux diversifiés; par conséquent, ils sont plus représentatifs et le public approuve plus largement les politiques qu'ils mettent en œuvre;
- La représentation proportionnelle contribue à accroître la participation électorale puisque les électeurs sont plus susceptibles de croire que leur vote « compte »;
- En outre, avec la représentation proportionnelle, la représentation d'une région n'est pas dominée par des blocs de députés d'un seul parti, ce qui permet en général d'éviter les situations que nous voyons aujourd'hui à Toronto et dans les provinces de l'Atlantique et des Maritimes, où tout le monde est représenté à la Chambre des communes par un seul parti politique.